

REPUBLIQUE RWANDAISE

MINISTRE DES RELATIONS
INSTITUTIONNELLES
B.P. 790 KIGALI

Service des Affaires
Judiciaires

15 JUIN 1989

Vu pour vérification, approbation, imputation

à charge du N° no. 02... 02... 02

Inscrit sous poste 15 du 12-6-89

Kigali, le 12-6-89

Le gestionnaire des crédits

MUKESHIMANA Clémence

Note à Monsieur l'Ordonnateur-
Trésorier du Rwanda
KIGALI

Conformément à l'état de paie
ci-joint, donnant le détail par agence, les virements à effectuer
au profit des comptes ouverts par Etablissement financier sont
les suivants pour le paiement des traitements du mois de juin 1989:

Libellé	: Etablissement financier	: N° compte	: Montant à virer
NGOGA Gabriël	: C.C.P.	: ZA 272	: 7.023
BAKOMEZA Aimable	: C.C.P.	: ZA 774	: 12.763
CESTRAR	: C.E.R.	: 18014/0210	: 50
C.S.R.	: B.N.R.	: 27.01.01	: 1.749
TOTAL			: 21.585

O.P. 1089 du 15-6-89

Nous disons: VINGT ET UN MILLE CINQ CENT QUATRE VINGT CINQ
FRANCS RWANDAIS.

La Gestionnaire des
Crédits
MUKESHIMANA Clémence

Fait, à Kigali, le 6 juin 1989
Le Ministre des Relations
Institutionnelles
Antoine NTASHAMAJE

REPUBLIQUE RWANDAISE
 MINISTERE DES RELATIONS
 INSTITUTIONNELLES
 B.P. 790 KIGALI

Service des Affaires
Judiciaires

Vu pour vérification, approbation, imputation
 à charge du ... 19.11.02.07.02
 Inscrit sous poste ... 15. du ... 12.6.89
 Kigali, le ... 12.6.89
 Le gestionnaire des crédits

[Signature]
 MUKESHIMANA Clémence

Note à Monsieur l'Ordonnateur-
 Trésorier du Rwanda
KIGALI

Conformément à l'état de paie
 ci-joint, donnant le détail par agence, les virements à effectuer
 au profit des comptes ouverts par Etablissement financier sont
 les suivantes pour le paiement des traitements du mois de juin 1989:

Libellé	: Etablissement financier	: N° compte	: Montant à virer
NGOGA Gabriël	: C.C.P.	: ZA 272	: 7.023
BAKOMEZA Aimable	: C.C.P.	: ZA 774	: 12.763
CESTRAR	: C.E.R.	: 18014/0210	: 50
C.S.R.	: B.N.R.	: 27.01.01	: 1.749
TOTAL			: 21.585

VISA DE L'INSPECTION GENERALE
 DES FINANCES
 Kigali, le ... 12.6.89

Nous disons: VINGT ET UN MILLE CINQ CENT QUATRE VINGT CINQ
 FRANCS RWANDAIS.

La Gestionnaire des
 Crédits
 MUKESHIMANA Clémence

Fait, à Kigali, le 6 juin 1989
 Le Ministre des Relations
 Institutionnelles
 Antoine NTASHANAJE

REPUBLIQUE RWANDAISE
 MINISTRE DES RELATIONS
 INSTITUTIONNELLES
 B.P. 790 KIGALI

Service des Affaires
Judiciaires

Vu pour vérification, approbation, imputation

à charge du ... 19.110.02.07.02

Inscrit sous poste ... 15 du 12-6-89

Kigali, le 12-6-89

Le gestionnaire des crédits

MUKESHIMANA Clémence

Note à Monsieur l'Ordonnateur-
 Trésorier du Rwanda

KIGALI

Conformément à l'état de paie
 ci-joint, donnant le détail par agence, les virements à effectuer
 au profit des comptes ouverts par Etablissement financier sont
 les suivants pour le paiement des traitements du mois de juin 1989:

Libellé	: Etablissement : financier	: N° compte :	: Montant : à virer
NGOGA Gabriel	: C.C.P.	: ZA 272	: 7.023
BAKOMBEZA Aimable	: C.C.P.	: ZA 774	: 12.763
GESTRAR	: C.E.R.	: 18014/0210	: 50
C.S.R.	: B.N.R.	: 27.01.01	: 1.749
TOTAL	:		: 21.585

Nous disons: VINGT ET UN MILLE CINQ CENT QUATRE VINGT CINQ
 FRANCS RWANDAIS.

La Gestionnaire des
 Crédits
 MUKESHIMANA Clémence

Fait à Kigali, le 6 juin 1989
 Le Ministre des Relations
 Institutionnelles
 Antoine NTASHANAJE

Liste de Paie du mois de JUIN 1969.

1 N°	2 Noms	3 Salaire	4 Date	5 Prime	6 Rap.	7 Total	8 Retenues		10 qualité	11 Pers. à charge	12 Pens. patron. 3% de 7	13 Pens. pers. 3% de 7	14 Risques prof. 2% de 7	15 C P M	16 Soins Méd.	17 Total imposable	18 Taxe prof.	19 Net à payer	20 Signature
							Prêt pour const.	avance sur trat.											
1																			
2		G.C.P.																	
3	BAKOMEZA Aimable	11.250	1.11.68	3000		14.250				2	420	420	205		83	13.739	976	12.763	
4		G.C.P.																	
5	NGOMA Gabriel	7.598	1.10.69			7.598					220	220	152		50	7.303	230	7.073	
6																			
7																			
8																			
9																			
10																			
11																			
12																			
13																			
14																			
15																			
16																			
17																			
18																			
19																			
20																			
21																			
22																			
23																			
24																			
25																			
	Total	18.248	-	3000	-	21248	-	-	-	2	656	656	437		50	150	21.042	1206	19.836

Certifié sincère et vérifiable et arrêté à la somme des VINGT DEUX MILLE CINQ CENT QUARANTE ET UN FRANCS

RWANDAIS.

Vu pour vérification, approbation, imputation

à charge du 19.110.00.01.01.....

Inscrit sous poste du

KIGALI, le 6. Juin 1969.....

Le (La) Gestionnaire des Crédits.

Cotisation risques prof. Col. 14 - 437

Pension patronale col. 12 - 656

Salaire brut col. 7 - 21.248

Colonne 9 -

Total à imputer Col. 7 + 12 + 14 - 9 - 22.941

Le Responsable.
 Le Ministre chargé des
 Relations Institutionnelles,

Antoine NYASHIMANA

MURKSHITWA CLEMENCE

Liste de Paie du mois de Juin 1989.

1 N°	2 Noms	3 Salaire	4 Date	5 Prime	6 Rap.	7 Total	8 Retenues		10 qualité	11 Pers. à charge	12 Pens. patron. 3% de 7	13 Pens. pers. 3% de 7	14 Risques prof. 2% de 7	15 C P M	16 Soins Méd.	17 Total impossible	18 Taxe prof.	19 Net à payer	20 Signature
							Prêt pour constr.	avance sur trait.											
1																			
2		0.C.C.P.																	
3	BAKOREZA Aimable	11.250 0.C.C.P.	1.11.89	3000		14250				2	420	420	205		05	13.279	976	11.703	
4																			
5	NGOMA Gabriel	7.598	1.10.89			7598					200	220	152	50	07	7.303	230	7.023	
6																			
7																			
8																			
9																			
10																			
11																			
12																			
13																			
14																			
15																			
16																			
17																			
18																			
19																			
20																			
21																			
22																			
23																			
24																			
25																			
	Total	18.848		3000		21848				2	656	656	437	50	150	21.042	1206	19.296	

Certifié sincère et vérifiable de ses écrits à la somme des VINGT DEUX MILLE TROIS CENT QUARANTE ET UN FRANCS R.W.A.N.D.A.I.S.

Vu pour vérification, approbation, imputation
 à charge du
 Inscrit sous poste du

Cotisation risques prof. Col. 14 - 437
 Pension patronale col. 12 - 656
 Salaire brut col. 7 - 21.848

Colonne 9
 Total à imputer Col. 7 + 12 + 14 + 9 - 22.994

Le Responsable,
 Le Ministre chargé des
 Relations Institutionnelles,

Antoine NASHIMIRWA


MURKISHIYA

 Clémence

Liste de Paie du mois de Juin 1989.

1 N°	2 Noms	3 Salaire	4 Date	5 Prime	6 Rap.	7 Total	8 Retenues		10 qualité	11 Pers. à charge	12 Pens. patron. 3% de 7	13 Pens. pers. 3% de 7	14 Risques prof. 2% de 7	15 C P M	16 Soins Méd.	17 Total imposable	18 Taxe prof.	19 Net à payer	20 Signature
							Prêt pour const.	avance sur trait.											
1																			
2																			
3	BARBEREA Aimable	11.250	1.11.89	3000		14.250				2	420	420	285		05	13.225	570	10.205	
4		6.000																	
5	NGOMA Gabriel	7.500	1.10.89			7.500					220	220	152		50	7.505	290	7.005	
6																			
7																			
8																			
9																			
10																			
11																			
12																			
13																			
14																			
15																			
16																			
17																			
18																			
19																			
20																			
21																			
22																			
23																			
24																			
25																			
	Total	18.250		3000		21.250				2	656	656	457		50	19.102	1200	18.206	

Cessation des versements de versements de versements à la somme des versements pour l'année 1989

M. NGIRWAHA.

Vu pour vérification, approbation, imputation
 à charge du

Inscrit sous poste du

KIGALI, le **6 Juin 1989**

Le (La) Gestionnaire des Crédits,

[Signature]
 M. NGIRWAHA

Cotisation risques prof. Col. 14 - 457

Pension patronale col. 12 - 656

Salaire brut col. 7 - 21.250

Colonne 9 -

Total à imputer Col. 7 + 12 + 14 - 9 - 22.904

Le Responsable,
 Le Ministre chargé des
 Relations Institutionnelles,

[Signature]
 M. NGIRWAHA